

MAIRIE DE CHERONNAC

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 7 juillet 2016 à 20 h 30

Validation du procès-verbal de la réunion précédente.

Le conseil décide de ne pas augmenter à partir du 1^{er} juillet 2016 les loyers des différents logements de la commune.

Une convention sera prise avec la fondation 30 millions d'amis pour que l'association mistigri 87 puisse intervenir sur la commune afin d'effectuer le trappage des chats abandonnés en vue de leur stérilisation et de leur identification. La fondation prend à sa charge cette opération.

Les travaux pour la rénovation du logement situé au 1^{er} étage du presbytère commenceront au mois de septembre 2016.

L'ATEC 87 prépare le dossier d'appel d'offre afin de lancer la procédure pour la réfection des allées du cimetière.

Un devis a été demandé pour la mise en conformité de la station d'épuration du Bourg. La barrière pour l'entrée va être changée par les agents de la commune. Des panneaux de défense d'entrée seront installés à toutes les stations d'épuration. La pose d'un tabouret pour un branchement au réseau d'assainissement du Bourg va être réalisée par la société « SARL Sardin et fils ».

Le conseil municipal décide d'acheter une meuleuse, un karcher, un aspirateur traineau et une brosse télescopique, appareils nécessaires aux employés communaux.

Un défibrillateur va être acheté à l'entreprise « FABREGUE » pour un montant de 2 412.86 € TTC. L'armoire sera installée à l'extérieur au niveau de la salle des fêtes.

Le conseil municipal décide de réactualiser certains tarifs. Le tarif de location du caveau communal a été fixé à :

- 0.30 € par jour pour une période de 3 mois. (Inchangé)
- 0.70 € du 3^{ème} au 6^{ème} mois.
- 1 € du 6^{ème} au 12^{ème} mois.

Le tarif des concessions du cimetière a été fixé à 25 € du m².

Pour la rentrée 2016-2017, l'effectif de l'école de Vayres ne sera que de 54 élèves.

Concernant les projets en cours, la commune est toujours en attente pour effectuer la réception des travaux pour la signalisation directionnelle.

La route du cimetière va être regoudronnée car le revêtement mis l'année dernière s'est arraché sur certains endroits. La route de Vieux Château et des Vigeries vont être goudronnées durant l'été.

Un potelet sera installé au parterre de fleur à l'église afin d'éviter aux voitures de le détériorer.

A Chéronnac, le 8 juillet 2016.
Le Maire,